



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 24 octobre 2017

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Fermeture définitive des guichets cartes grises et permis de conduire le lundi 6 novembre 2017

A partir du 6 novembre 2017, il ne sera plus possible de se rendre aux guichets d'accueil du public « immatriculations » et « permis de conduire » à la préfecture à Tulle et à la sous-préfecture de Brive : **aucun dossier ne sera accepté.**

Les dossiers adressés par correspondance **à la préfecture à Tulle, Brive et Ussel seront retournés à leur destinataire dès le 23 octobre 2017.**

Cette évolution s'inscrit dans une réforme nationale initiée par le ministère de l'intérieur, le Plan préfectures nouvelle génération (PPNG), destinée à simplifier et sécuriser la délivrance des titres instruits par les préfectures par la mise en place de téléprocédures sur internet.

Ces démarches devront désormais s'effectuer **exclusivement sur internet**, avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone sur www.ants.gouv.fr

Pour les personnes ne disposant pas d'outils informatiques ou peu à l'aise avec internet, **des points numériques sont à leur disposition** à la préfecture à Tulle, à la sous-préfecture de Brive et à la sous-préfecture d'Ussel.

Un point numérique, c'est quoi ?

Il s'agit :

- d'un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures
- de la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs
- de la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique

Il est également possible de se rendre dans une des Maisons de service au public (MSAP) du département, dont la liste figure sur le site internet de l'État en Corrèze www.correze.gouv.fr dans la rubrique « Horaires, accès et coordonnées ».

Pour toute question sur la délivrance des titres, un numéro unique (serveur vocal interactif) :



Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter